



## Nouveaux dossiers de qualification des soudeurs : Questions et réponses

**Q : Quand cela entre t il en vigueur?**

**R :** Tous les **Dossiers de qualification de soudeur** émis le 1er février ou après cette date seront publiés dans le nouveau format Adobe PDF.

**Q. Le nouveau dossier de qualification du soudeur est il toujours valide?**

**R:** Oui, le nouveau **dossier de qualification du soudeur** est une preuve de qualification valide. Les conditions de validité sont clairement énoncées au dossier.

**Q: Le nouveau dossier de qualification du soudeur a t il toujours la même période de validité que la carte en plastique?**

**R:** Oui, le document a la même période de validité basée sur la norme, soit généralement 2 ans.

**Si une entreprise certifiée embauche un soudeur titulaire d'un Dossier de qualification de soudeur doit elle transférer le Dossier en carte de plastique ou effectuer toute autre tâche administrative?**

**R :** Non, le **Dossier de qualification de soudeur** a la même validité qu'une carte de qualification de soudeur en plastique et sera reconnu par le CWB au cours d'un audit. Cependant, les clients certifiés peuvent, à leur choix, demander que le **Dossier de qualification de soudeur** soit transféré à leur nom afin de recevoir une carno

uveau soudeur avec

**une carte de qualification de soudeur en plastique ou avec un dossier de qualification de soudeur papier, il n'y a pas de différence? Les deux sont une preuve valide de qualification?**

**R:** Oui, les deux sont une preuve valide de qualification pour le procédé et positions jusqu'à la date d'expiration indiquée. Ni la carte ni le document n'ont besoin d'être officiellement transférés à l'entreprise ou au syndicat affilié – cependant, cela peut être fait si l'entreprise ou le syndicat affilié souhaite le faire. **Le 2202j02051101 de soudeur il y a un dossier de qualification de**

leur en plastique?



**Q: Comment ce changement affecte-t-il positivement l'industrie?**

R: Beaucoup de nos entreprises certifiées nous ont signalé que l'utilisation des cartes en plastique émises par les centres **d'essais accrédités** étaient parfois utilisées à des fins malhonnêtes ou mal comprises par les inspecteurs, les inspecteurs municipaux ou d'autres organismes de réglementation. Ce changement crée une nette différence entre les cartes délivrées aux entreprises certifiées et aux syndicats affiliés et permet à Certification CWB d'inclure des renseignements supplémentaires sur ce qu'est le dossier de qualification du soudeur et sur la façon dont il devrait être utilisé et interprété. Cela devrait réduire les abus et aider à augmenter la compréhension pour nos partenaires qui jouent des rôles importants dans la réglementation et l'inspection.



1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999

1999